

DECISION N° 2020-177
portant nomination et délégation de signature
de Monsieur Mathieu ICHOU et de Monsieur Ognjen OBUCINA
en qualité de coresponsables de l'UR 8

La Directrice de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques, notamment ses articles 9 et 11 ;

Vu le décret du 27 février 2020 portant renouvellement de fonctions de Madame Magda TOMASINI en qualité de Directrice de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu la décision n° 2019-433 du 28 novembre 2019 portant nomination et délégation de signature des coresponsables par intérim de l'UR 8 ;

Vu la décision n° 2018-086 du 21 mars 2018 portant attributions des responsables des unités de recherche de l'Ined ;

Vu l'avis du conseil scientifique de l'Ined en date du 24 juin 2020 approuvant la nomination des nouveaux coresponsables de l'UR 8 ;

DECIDE

Article 1^{er}: Monsieur Mathieu ICHOU et Monsieur Ognjen OBUCINA, chargés de recherche, sont nommés coresponsables de l'UR 8, en remplacement de Monsieur Cris BEAUCHEMIN.

Article 2: Dans la limite de leurs attributions, délégation de signature leur est donnée, à l'effet de signer au nom de la Directrice de l'Ined, tous actes ou documents et notamment :

- a) les commandes nécessaires au fonctionnement de l'UR 8 et les ordres de mission des personnels de cette unité d'un montant inférieur ou égal à 19 999 € HT à la date de signature de l'acte ;
- b) l'attestation du service fait pour les factures et les états de frais.

Article 3: La présente décision prend rétroactivement effet le 24 juin 2020. Elle sera notifiée aux intéressés et publiée sur le site institutionnel de l'Ined.